

# Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées



## *Zéro sans solution !*

Ensemble pour trouver une réponse accompagnée pour toute personne en situation de handicap, âgée de 3 à 60 ans, sur les territoires d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze.

Avec le soutien de



En partenariat avec



## Pourquoi solliciter le PCPE ?

Le PCPE est mobilisé quand la personne en situation de handicap est :

- ⇒ Sans accompagnement partiel ou total
- ⇒ Dans l'attente d'une orientation vers un établissement ou un service médicosocial
- ⇒ Dans une période de transition vers un établissement ou un service
- ⇒ Lorsque l'aidant est en difficulté

## Les missions

- ⇒ Organiser une prise en charge transitoire ou pérenne pour des personnes n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins.
- ⇒ Assurer la continuité des parcours et éviter les situations de rupture.
- ⇒ Mobiliser l'ensemble des acteurs sociaux, sanitaires, médicosociaux et du droit commun autour de la personne accompagnée pour un maintien sur son lieu de vie ou une orientation vers une structure adaptée.

## Pour qui ?

Le PCPE s'adresse à des personnes en situation de handicap, âgées de 3 à 60 ans, vivant à domicile ou en structure, n'ayant pas de solution adaptée à leur situation et risquant une rupture de parcours.

Le PCPE soutient et accompagne les aidants (familles, fratries, familles d'accueil...)

## Le parcours PCPE

### Saisie du PCPE

Famille, partenaires → MDPH → Validation de la demande → Transmission à l'équipe PCPE pour accord → retour à la MDPH pour notification obligatoire

### 1er contact

1<sup>er</sup> entretien : recueil des attentes et besoins → ouverture de dossier → visite à domicile, évaluation → proposition d'un premier plan d'action

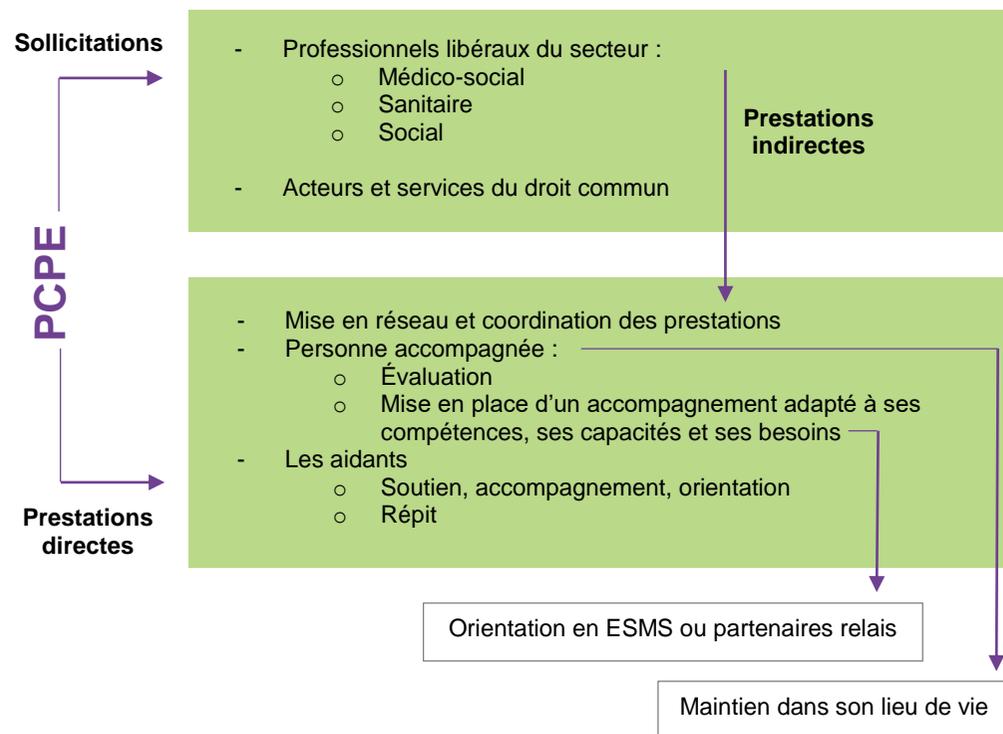
### Mise en œuvre du Projet d'Accompagnement Individualisé

Contrat d'accompagnement, livret d'accueil, charte des droits → Élaboration et mise en œuvre du PAI → Évaluation à 6 mois → Sortie du PCPE ou renouvellement des prestations pour 6 mois maximum → Sortie du PCPE

La sortie du PCPE se fait dès qu'une solution est trouvée, à la demande de la personne accueillie, ou au bout de 12 mois de prise en charge par le service.

## Quelles prestations ?

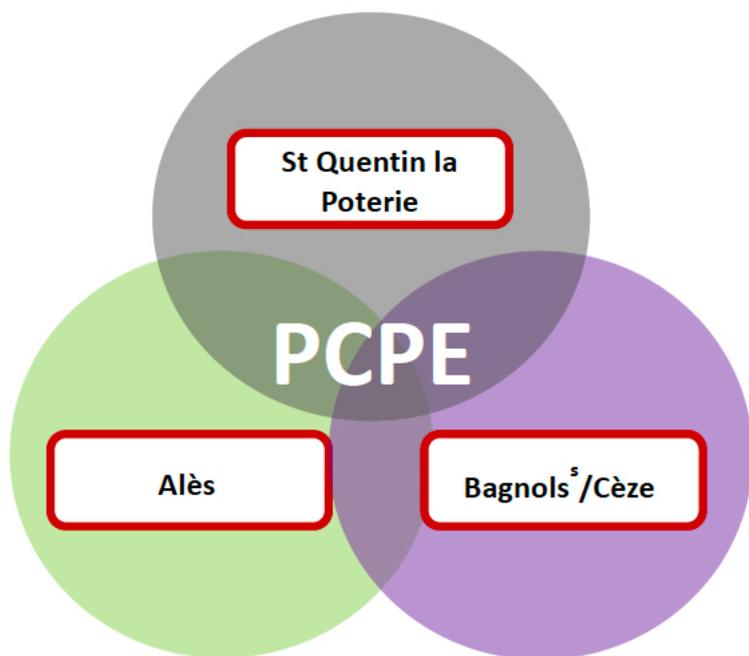
- ⇒ Prestations directes par l'équipe du PCPE
- ⇒ Prestations indirectes par la mise en réseau, coordination et convention avec les partenaires concernés



## Composition de l'équipe



- ⇒ Une équipe de direction : directeur et chef de service
- ⇒ Une éducatrice spécialisée
- ⇒ Une aide médico psychologique
- ⇒ Une conseillère en économie sociale et familiale
- ⇒ Une psychologue
- ⇒ Une secrétaire



### **PCPE Unapei 30**

1, place du marché - Bâtiment Les Arches  
30 700 Saint Quentin La Poterie

Tél. : 04 66 58 20 30  
[pcpe@unapei30.fr](mailto:pcpe@unapei30.fr)